



STRATÉGIE DU BON ACHAT POUR DÉVELOPPER
LE TERRITOIRE PAR LA COMMANDE PUBLIQUE

**17 VENDREDI
NOVEMBRE**
9h > 17h - ST PAUL
Parc Expo bat

**Salon
des Savoir-Faire
Professionnels
et des Proximités**



1. DOSSIER EXPOSANT

La CINOR et le TCO organisent le **vendredi 17 novembre 2017**, en partenariat avec l'association SBA, la CCIR, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'ADEME, QUALITROPIC et les acteurs de l'économie sociale et solidaire (MDEN, CRESS, ...), la 1^{ère} édition du **Salon des savoir-faire professionnels et des proximités**.

Les objectifs du salon sont présentés dans la plaquette jointe en ANNEXE.

2. INFORMATIONS PRATIQUES

COMMISSARIAT GÉNÉRAL :

Auprès de la CINOR

Service marchés - 2^e étage

CS 61025 - 97 495 Sainte-Clotilde Cedex

Tél. : 0262 92 34 27

Fax : 0262 92 53 87

Courriel : achat.marche@cinor.org

Site internet : www.cinor.fr

Contact :

Éric Lallemand 06 92 31 43 33

Ou

Auprès du TCO

Direction de la Commande Publique

1, rue Éliard Laude BP 50049

97822 Le Port Cedex

Tél. : 0262 32 12 12

Fax : 0262 32 22 22

Courriel : sba@tco.re

Site internet : www.tco.re

Lieu de la manifestation :

PARC EXPOBAT de SAINT PAUL

Public cible :

Tous les acheteurs publics et professionnels de La Réunion

Date et horaires d'ouverture :

Le vendredi 17 novembre 2017, de 9h à 17h.

Installation des exposants

Le vendredi 17 novembre de 7h à 8h30.

Les installations et la décoration des emplacements incombant aux exposants devront être terminées le vendredi 17 novembre à 8h30.

MERCI DE RESPECTER LES HORAIRES.

Désinstallation

Le vendredi 17 novembre 2017 de 17h à 18h30.

MERCI DE RESPECTER LES HORAIRES.

Stationnement

Possibilité de stationnement gratuit, sous réserve de place disponible.

Surveillance

Un service de gardiennage est assuré.

Stockage

Les emballages vides doivent être emportés au fur et à mesure du montage par les exposants ou les organisateurs, qui sont responsables vis-à-vis de la sécurité, de la bonne exécution de cette prescription.

Sécurité

La commission de sécurité du site contrôlera les installations électriques des exposants et les fiches techniques des éléments d'exposition.

Annulation

Dans le cas où la manifestation ne pourrait avoir lieu, les exposants ne sauraient prétendre à aucune indemnité, ni compensation, de quelque nature que ce soit. Seuls les frais d'inscription seront remboursés.

Droit d'inscription

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des stands aura été souscrite ou que l'entreprise ne répond pas aux objectifs assignés à ce salon.

3. TARIFICATION DES STANDS

Nb d'effectifs	Montant	Prestations offertes à l'exposant
Moins de 20	150 €	<ul style="list-style-type: none">▪ Mise à disposition d'un chapiteau 3*3 (kanopi) avec mur de séparation▪ Mise à disposition d'une table rectangulaire (8 personnes) et 4 chaises▪ Branchement électrique possible (<i>rallonge à prévoir par l'exposant</i>)
De 20 à 49	200 €	
50 et plus	275 €	

Nombre d'effectifs de l'entreprise

(*Joindre en ANNEXE un justificatif d'effectif type attestation URSAFF ou équivalent*) :

Moins de 20

De 20 à 49

50 et plus

4. CONDITION DE REMISE DES DOSSIERS D'INSCRIPTION / SÉLECTION DES EXPOSANTS

Les entreprises exposantes devront fournir :

▶ le dossier d'inscription dûment complété et motivé (**Cf. RUBRIQUE 5**) ;

▶ un extrait KBIS de l'entreprise ;

▶ un justificatif d'effectif (type attestation URSAFF ou équivalent...).

Le dossier d'inscription complet doit impérativement être retourné au plus tard le lundi 30 octobre 2017 à :

CINOR

Service marchés - 2^e étage

CS 61025 - 97 495 Sainte-Clotilde Cedex

Tél. : 0262 92 34 27

Fax : 0262 92 53 87

Courriel : achat.marche@cinor.org

Site internet : www.cinor.fr

Contact :

Éric Lallemand 06 92 31 43 33

Ou

TCO

Direction de la Commande Publique

1, rue Éliard Laude BP 50049

97822 Le Port Cedex

Tél. : 0262 32 12 12

Fax : 0262 32 22 22

Courriel : sba@tco.re

Site internet : www.tco.re

Une fois faite la procédure de sélection des exposants au regard de leur capacité à répondre aux objectifs assignés à ce salon, les entreprises sélectionnées devront remettre, **dans un délai maximum de 7 jours à compter de la notification de leur acceptation, un chèque à l'ordre du Comptable public de la CINOR avec le montant correspondant à sa catégorie d'effectif (et ce à l'adresse précitée : Service marchés de la CINOR)**

L'EPCI organisateur se réserve le droit de refuser la participation de l'entreprise qui ne se serait pas acquittée de ses frais dans le délai précité ou dont le dossier serait incomplet.

Aucune vente ne sera possible sur place.

5. DOSSIER D'INSCRIPTION (À RETOURNER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ)

Exposant

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Responsable du stand

Nom – Prénom : _____

E-mail : _____ Mobile : _____

Nombre de personnes présentes sur le stand : _____

Espaces d'exposition (à cocher un seul espace)

BTP

Agro-alimentaire

Filière verte

NTIC

ESAT, SIAE, ESS
(Écon. Sociale. et Solid.)

Autres :

Intérêt en lien avec les objectifs du salon et le public cible (*l'entreprise candidate peut joindre en annexe une maquette de présentation de ses savoir-faire et/ou produits proposés*) :

Fait à _____ le _____

Nom du signataire _____

Fonction _____

Bon pour engagement : Vous vous engagez à participer à cette manifestation et à vous acquitter de la tarification mentionnée à la rubrique 3 correspondant à votre effectif

Signature et cachet de l'organisme